

12 fév 2010 -10:47

Appartient à Conseil des ministres du 12 février 2010

Emploi

Projets d'engagement dans des centres de soins de jour dans le cadre du Pacte des générations

Projets d'engagement dans des centres de soins de jour dans le cadre du Pacte des générations

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx et de la ministre de l'Emploi Joëlle Milquet, le Conseil des ministres a approuvé le projet introduit par la Commission paritaire 330 pour l'embauche de jeunes dans des centres de soins de jour, dans le cadre du Pacte des générations.

La mesure, reprise dans le pacte de solidarité entre les générations, offre la possibilité aux employeurs du secteur non marchand d'engager des jeunes, dont une partie du coût salarial sera payée par la gestion globale de la sécurité sociale.

Le projet introduit par la Commission 330 concerne l'engagement de 134 jeunes (ETP) pour le transport de et vers les institutions du secteur fédéral de la santé. Le projet accorde une attention particulière aux jeunes très peu qualifiés et propose un volet "formation" qui leur offrira davantage d'opportunités pour s'insérer sur le marché du travail. Par ce projet, le Gouvernement contribue concrètement à augmenter l'emploi dans une période difficile et dans le secteur de la santé en particulier, qui en a bien besoin.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première
ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>